

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 22, JUIN 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 22 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **IMPACT DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME SUR LA PRATIQUE CULINAIRE DANS LE GRAND LOME. ----- 12**
HEYOU Assinam Essodéké, IRES-RDEC (Togo)
2. **TRADITIONS ET POUVOIR FEMININ DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE : UNE ETUDE COMPAREE DE *SOUS L'ORAGE* ET *L'AVENTURE AMBIGUE* ----- 34**
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
3. **LE ROMAN COMME ESPACE DE SOCIALISATION DE L'ENFANCE : CAS DE *LES SILLONS D'UNE ENDURANCE* DE AROUNA DIABATE ET *CREPUSCULE DES TEMPS ANCIENS* DE NAZI BONI. ----- 51**
ZONOU Zoulcoufouli, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KOLONGO Djiblrirou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
KONTOGOM Koudougou Frédéric, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
4. **EXCELLENCE PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 64**
KOUAKOU Koffi Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **À PROPOS DES DIFFICULTÉS DE LA CRITIQUE TOWAÏENNE DE SENGHOR : PROLÉGOMÈNES PHILOSOPHIQUES À UNE RÉCONCILIATION ----- 86**
BITANG Adoulou N., Université de Bertoua (Cameroun)
6. **WOMEN AND ENTREPRENEURSHIP EDUCATION IN PEACE ADZO MEDIE'S *HIS ONLY WIFE* ----- 104**
N'DRI Agnan Eugène, INSAAC Abidjan, Côte d'Ivoire
7. **GÉNÉTIQUE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSOLIDATION DU VIVRE-ENSEMBLE ----- 124**
KOFFI Amenan Valérie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
8. **LA CONDITION DE LA FEMME ET L'ECRITURE DU TRAGIQUE : UNE LECTURE DECOLONIALE DE *LA FOLIE ET LA MORT* DE KEN BUGUL ----- 144**
BIKET Josué Vivien, Université de Douala (Cameroun)

9. **YAMOOUSSOUKRO : ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE CRÉATIVE-- 157**
BISSOU Guikahué Daniel, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
10. **LA CULTURE DU NUMÉRIQUE ET LA RÉALISATION DU CONSTAT
NIETZSCHÉEN DE LA MORT DE DIEU ----- 171**
Dr (MC) DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. **L'INCLUSION EDUCATIVE A L'ERE DU NUMERIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : DEFIS, INNOVATIONS ET PERSPECTIVES
DURABLES ----- 191**
DOSSA Dansou Félix, Bénin
12. **LA MENDICITE DANS LES ÉTATS SAHELIENS : UNE ILLUSTRATION
DES LIMITES DE LA REPRESSION PENALE FACE A UN PHENOMENE
SOCIAL STRUCTUREL ----- 212**
HAROUNA ZAKARI Ibrahim, Université Djibo HAMANI de Tahoua (Niger)
13. **AMENAGEMENTS URBAINS ET INONDATIONS RECURRENTES A
BAMAKO AU MALI : UNE ANALYSE SPATIALE DU PHENOMENE ---- 232**
**Dr DEMBELE Oumar, Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
Dr OUATTARA Issa, Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (Mali)
**Dr TOGOLA Seydou A., Centre de Recherche sur le Savoir Local - Point Sud
(Mali)**
**Dr KONE Adama, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation sur les
Dynamiques Economiques, Environnementales et Sociales (Mali)**
14. **LE ROMAN HOUELLEBECQUIEN OU LE JEU DE LA DOUBLE
TRANSGRESSION : LE CAS DE LA CARTE ET LE TERRITOIRE ET DES
PARTICULES ÉLÉMENTAIRES ----- 249**
KOUADIO Joachim Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
15. **PARCOURS MIGRATOIRES, RETOUR CONTRAINT ET ENGAGEMENT
ASSOCIATIF AU MALI : UNE ANALYSE QUALITATIVE DES
EXPERIENCES DE MIGRANTS DE RETOUR ----- 268**
**BERTHE Kassoum, Ecole Doctorale Droit, Economie, Sciences Sociales, Lettres
et Arts (Mali)**
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem (Mali)

16. PHONETISCHE KONTRASTE ZWISCHEN DAN UND DEUTSCH UND
IHRE RELEVANZ FÜR DEN FREMDSPRACHENERWERB----- 286
KONE Tchima Rolland, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
KOFFI Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
GUEU Monti Evelyne Michelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE) ----- 301
KOUASSI Koffi Noël, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte d'Ivoire)
18. DEVELOPPEMENT HOTELIER ET RECOMPOSITION TERRITORIALE :
DYNAMIQUES SPATIALES A KORHOGO, NORD DE LA COTE
D'IVOIRE.----- 325
KOUAKOU Koffi Stanislas, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
OUATTARA Founignué Robert, Université Peleforo GON COULIBALY(
Côte d'Ivoire)
KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, Université Peleforo GON COULIBALY(Côte
d'Ivoire)
19. EL SIMBOLISMO DE LA CEGUERA EN *EL TÚNEL* E "INFORME SOBRE
CIEGOS" DE ERNESTO SÁBATO ----- 341
PALANGUE Kouassi Abraham, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
20. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES FACTEURS DE LA MORTALITE
INFANTILE DANS LE CERCLE DE YOROSSO, REGION DE SIKASSO AU
MALI----- 358
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem (Mali)
TIMBINE Malick, Institut des Sciences Humaines (Mali)
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. HOBBS ET L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS AFRICAINS FACE AUX
DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT----- 376
N'GUESSAN Kouadio Louis, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. DE L'EXOFICTION A L'AUTOFICTION : ANALYSE DE LA DIVINE CHANSON ET POURQUOI TU DANSES QUAND TU MARCHES ?
D'ABDOURAHMAN WABERI.----- 395
NYAMAKOU Koffi Henoc, Université de Lomé (Togo)
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
23. AGENTIVITE MASCULINE ET POSTURE FEMININE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE *LES IMPATIENTES* DE DJAÏLI AMADOU AMAL----- 415
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
D'ALMEIDA Ayélé, Université de Lomé (Togo)
24. LA PRÉDATION DU CAPITALISME, LA LIBÉRATION DE L'HUMANITÉ ET DE LA NATURE CHEZ MARX ----- 437
DIOMAND Aïkpa Benjamin, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
25. INCIDENCES DU CONFLIT ARMÉ EN CASAMANCE SUR L'ORGANISATION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE SANTHIABA MANJAQUE (RÉGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SÉNÉGAL) 454
COLY Roger, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
SECK Henri Marcel, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
MANSALY El Hadji Mamadou, Université Assane Seck, Ziguinchor (Sénégal)
26. DU SENS DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT POUR LA RELIGION CHEZ NIETZSCHE ----- 474
YEO Sizongui Daniel, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire)
27. IMPÉRIALISME ET TERRORISME EN AFRIQUE ----- 493
YAHAYA FOUOUNGOU Ibrahim, Université Abdou Moumouni (Niger)
28. TRANSLANGUAGING AS A DIDACTIC CONCEPTUAL MODEL FOR TEACHING ENGLISH IN MULTILINGUAL CLASSROOMS IN TOGO - 509
TEKPETI Afaïtom, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
Dr SOMÉ GUIÉBRÉ Wen -Yam Esther, ENS/Koudougou (Burkina Faso)
Dr KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

29. DIRE LA FOLIE PAR LES MOTS, REGARD SUR L'ALTERITE DANS
L'ŒUVRE ROMANESQUE *MOAH LE FILS DE LA FOLLE* DE CLEMENT
ZONGO ----- 529
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
30. POUR UNE DÉMYSTIFICATION DES SUBTILITÉS GRAMMATICALES
DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN LANGUE FRANÇAISE : UNE
APPROCHE DIDACTIQUE----- 544
OUATTARA Lassina, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Salifou, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina Faso)
31. DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES ET COMMUNICATION
RELATIONNELLE DES MICROFINANCES IVOIRIENNES À L'ÈRE DE
LA TRANSITION NUMÉRIQUE ----- 567
GBODJÉ Gahoun Brice Aubain, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
32. LA PRODUCTION ANCIENNE DU FER A KANONO (PROVINCE DU
SANGUIE/BURKINA FASO) ----- 586
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
BADO Sévérin, (Burkina Faso)
OUEDRAOGO Sombéwendin Hubert, Université Faustin Sié SIB (Burkina
Faso)
33. DISCOURS ET GOUVERNANCE SECURITAIRE AU BURKINA FASO-- 608
Dr KABORE Anicet Tounwendsida, UCAO-UUT (Togo)
DIABAGATE Abdel Aziz Younous, UCAO-UUB (Burkina-Faso)
34. RESILIENCE ET MOTIVATION INTRINSEQUE DES ELEVES ISSUS DE
MILIEUX SOCIALEMENT DEFAVORISES : FACTEUR DE REUSSITE
SCOLAIRE PARADOXALE AU TOGO ----- 628
KASSA Raïmou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
AMOUZOU-GLIKPA Amévor, Université de Lomé (Togo)
35. MOBILITÉS URBAINES ET CONTRAINTES D'ACCESSIBILITÉ À
VÉLINGARA (SÉNÉGAL) ----- 647
DIALLO Yaya, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
COLY Roger, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

- SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
36. CALIGULA OU LA FIGURE DU CHEF ABSURDE : LES EXCÈS D'UN
POUVOIR SANS LIMITE ----- 670
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
37. COMMUNICATION SOCIALE ET REPOSITIONNEMENT DE LA
MÉDIATION INSTITUTIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE POUR UNE
LÉGITIMATION SOCIALE DURABLE. ----- 684
SILUE Nibé Dramane, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. POLÍTICAS PÚBLICAS Y ATENCIÓN A LA DEPENDENCIA EN ESPAÑA
----- 702
SORO Kassoum, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Zanon Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
39. LE LIEN ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ : UNE
QUESTION DE FINITUDES ----- 720
SORO Fampiémin, École Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
SORO Torna, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Abidjan, Côte
d'Ivoire)
40. EVALUATION COMPARATIVE DES ACQUIS EN DICTEE DES
APPRENANTS DES ECOLES BILINGUES DE LA REGION DE OUBRI - 741
OUEDRAOGO Yamnékré Marguérite, Université Norbert ZONGO (Burkina
Faso)
LINGANI Oumar, CNRST/INSS (Burkina Faso)
41. AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET CONFLITS FONCIERS À
DANGUIRA DEPARTEMENT D'ALÉPÉ ----- 759
YAPI Assamoi Omer, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)
42. DE LA SYNTAXE CINÉMATOGRAPHIQUE DANS L'ŒUVRE POÉTIQUE
DE VICTOR HUGO ----- 780
ADJASSOH Christian, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
43. DÉSENCLAVEMENT AUTOROUTIER ET MUTATIONS SPATIALES ET
SOCIO-ÉCONOMIQUES À BOUAKÉ ET SA PÉRIPHÉRIE (CÔTE
D'IVOIRE) ----- 801
SYLLA Makémissa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- KONATE Trémagan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- FROUMAN Ouattara Bourahima, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. LES TROIS FREINS À L'AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES MARAÎCHERS DE TANGHIN-DASSOURI, BURKINA FASO --- 819
- OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. ÉLÈVES DÉPLACÉS INTERNES EN ZONE DE CONFLIT : ENTRE PROMESSES D'INCLUSION ET RÉALITÉS D'EXCLUSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DU BURKINA FASO ----- 839
- ZONGO Koudougou, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
- ZONGO Kouliga, Université Norbert Zongo (Burkina Faso)
46. LA SACRALISATION DES FIGURES FÉMININES CHEZ SCHOLASTIQUE MUKASONGA, LEONORA MIANO ET CARMEN FIFAME TOUDONOU : UN CONTRE-DISOURS A L'IDEOLOGIE FÉMINISTE OCCIDENTALE ----- 858
- AGBESSI Akpéné Délalom, Université de Kara (Togo)
- GNENGBA Koffi Victoire, Université de Kara (Togo)
47. ÉDUCATION INCLUSIVE AU SECONDAIRE GENERAL DANS LA REGION DE KARA (TOGO) : PERCEPTIONS DES ELEVES HANDICAPES ET DES ENSEIGNANTS ----- 881
- KPANTE Ounone, Université de Lomé (Togo)
- DZAMAYOVO Mensan Azadzi, Togo
- GNINOUBassa Edem, Togo
48. DÉPÔT MONOSPÉCIFIQUE À *SENILIA SENILIS* (LINNAEUS, 1758), FAMILLE *ARCIDAE* DANS LA LAGUNE DJOLOWÉ (MANDJI, GABON) : TAXONOMIE, TAPHONOMIE ET STRATÉGIES DE COLLECTE ----- 895
- MATOUMBA Martial, Institut de Recherche en Sciences humaines (Gabon)
49. L'ALLÉGORISME COMME STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE CRISE ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE FRANCOPHONE : LECTURES ÉCOSÉMIOTIQUE ET STYLISTIQUE DE *PROCÈS DANS LES ENTRAILLES DE LA TERRE* (2017) DE CAMARA NANGALA ET *LE PARLEMENT DE L'EAU* (2025) DE WENDY DELORME ----- 917
- MONGA Arthur Dénos , Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- YRO Timbo Adler Vivien, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

50. LES PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES DES ENSEIGNANTS DE SVT AU GABON À L'ÉPREUVE DU CONTEXTE CONTRAINT : UNE ÉTUDE QUALITATIVE ----- 937

MOUSSAVOU Raymonde, ENS (Gabon)

ENDAZOKOU Astride, (Gabon)

51. COLLABORATION INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTELLIGENCE HUMAINE, SOURCE DE PERFORMANCE CRÉATIVE POUR LES INFOGRAPHISTES : L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE ----- 963

N'TAYE Adjé Blaise, Institut des Sciences et Techniques de la Communication, Côte d'Ivoire

YOBOUE Kouamé Wiliam, Institut des Sciences et Techniques de la Communication (Côte d'Ivoire)

AHOUMAN Zahoua Roland, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, (Côte d'Ivoire)

**ENTRE INVISIBILITÉ ET RÉSISTANCE : TRAJECTOIRES
D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP À
KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE)**

KOUASSI Koffi Noël
Anthropologue, Université Peleforo GON COULIBALY,
Korhogo, Côte d'Ivoire
Mail : noelkouassi@upgc.edu.ci

Résumé : Cet article analyse les ressorts socio-anthropologiques des trajectoires d'autonomisation, à partir de six récits de vie de femmes en situation de handicap moteur, interprétés à la lumière de *l'empowerment* et de l'intersectionnalité. Trois processus interdépendants émergent : une prise de conscience de soi se libérant du regard dévalorisant intériorisé ; une acquisition de compétences par le biais de formations souvent informelles ; et une intégration socio-économique portée par l'engagement associatif. L'autonomisation apparaît ainsi moins comme une réalisation individuelle que comme un processus situé et relationnel, une reconquête du statut de personne à part entière.

Mots clés : handicap ; genre ; autonomisation ; intersectionnalité ; Sénoufo, Côte d'Ivoire.

Abstract : This article analyzes the socio-anthropological mechanisms of empowerment trajectories, based on six life stories of women with motor disabilities, interpreted in the light of empowerment and intersectionality. Three interdependent processes emerge: self-awareness freeing itself from the internalized devaluing gaze; an acquisition of skills through often informal training; and socio-economic integration driven by associative engagement. Empowerment thus appears less like an individual achievement and more like a situated and relational process, a reclamation of full personhood.

Keywords: disability; gender; empowerment; intersectionality; Sénoufo, Ivory Coast.

Introduction

En Afrique subsaharienne, les femmes en situation de handicap subissent une double marginalisation liée à la fois au genre et au handicap, ce qui les rend moins visibles dans les statistiques et sous-représentées dans les politiques publiques. En Côte d'Ivoire, malgré l'adoption de la loi n° 98-594 du 10 novembre 1998, relative à

la protection des personnes handicapées, l'écart entre le cadre juridique et les réalités vécues reste considérable. En effet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 a enregistré 453 164 personnes en situation de handicap, dont 42,35 % sont des femmes, parmi lesquelles 70 % sont sans emploi et n'ont pas de revenu fixe (RGPH, 2014). Ces chiffres témoignent d'une exclusion économique structurelle, exacerbée par des infrastructures inadéquates, un accès limité aux soins de santé et à la formation, et la persistance de représentations socioculturelles qui associent le handicap à une malédiction ancestrale ou à une transgression rituelle (Koffi Noël Kouassi et al. 2022).

À Korhogo, la capitale de la région du Poro, dans le nord de la Côte d'Ivoire, ces inégalités prennent une forme particulièrement prononcée. Le handicap est généralement interprété à travers un prisme mystico-religieux, favorisant des attitudes de stigmatisation et de relégation qui pèsent lourdement sur les trajectoires des femmes qui le portent. Elles endurent une triple contrainte : celle du handicap, celle du genre dans une société à forte organisation patriarcale, et celle des normes culturelles qui assignent des rôles de mères travailleuses à la féminité, rôles dont leur handicap les disqualifie aux yeux de leur communauté. Cette stigmatisation se traduit concrètement par l'exclusion familiale, la précarité économique et une quasi-absence de participation à la vie publique et décisionnelle. Cependant, réduire ces femmes à leur simple condition de victimes serait ignorer leur autonomie. Malgré les restrictions et les préjugés, certaines parviennent à se réaliser et à s'émanciper grâce à des parcours remarquables, que ce soit par leur implication dans des activités économiques, leur engagement dans des organisations, ou encore leur intégration dans des structures institutionnelles. Ces parcours, encore peu documentés, révèlent des dynamiques de résistance et de réinvention des normes de genre que la littérature scientifique ivoirienne, encore peu attentive à l'intersection genre/handicap à Korhogo, n'a pas encore saisies. Ce texte vise à combler cette lacune en adoptant une approche compréhensive, attentive aux dimensions symboliques, relationnelles, identitaires et politiques de l'autonomie. Il repose sur

une analyse approfondie de six récits biographiques recueillis auprès de femmes en situation de handicap à Korhogo entre 2024 et 2025, dans la tradition de la méthode du récit de vie (Daniel Bertaux, 2016 ; Jean Claude Kaufmann, 1996). Nous privilégions la singularité des trajectoires tout en cherchant, à travers la lecture croisée des cas, à identifier des configurations et des processus qui transcendent les particularités individuelles.

1. Méthodologie

1.1. Posture, terrain et analyse des données

Nous optons pour une étude de cas multiples à visée compréhensive (Valéry Ridde et al. 2023), dont la logique n'est pas la représentativité statistique. Les six cas, bien que limités, permettent l'identification de configurations et de processus transversaux sans prétendre à la généralisation. Les résultats ont une valeur compréhensive et analytique. Les enquêtes ont été menées à Korhogo entre 2024 et 2025, à travers des entretiens biographiques approfondis, structurés autour de dimensions thématiques essentielles : scolarité, formation, activité économique, vie familiale, handicap et engagement associatif. Notre corpus est limité aux femmes ayant des handicaps moteurs, ce qui restreint la portée de l'analyse à ce type spécifique de handicap. L'accès au terrain a été facilité par la médiation de l'Union des Femmes Handicapées de Korhogo.

L'analyse a suivi une démarche inductive en deux étapes. Tout d'abord, nous avons analysé chaque récit individuellement pour reconstruire sa logique interne : étapes clés, ressources, obstacles, registres de justification. Dans une deuxième phase, nous avons effectué une lecture croisée des six cas, ce qui nous a permis d'identifier des configurations récurrentes et des variations significatives.

1.2. Approches théoriques

Nous utilisons deux cadres conceptuels qui sont complémentaires et interdépendants. Le premier est *l'empowerment*, tel que conceptualisé par Naila Kabeer (2003). Il articule trois composantes : les ressources (matérielles, humaines,

sociales), *l'agency* (la capacité de définir ses objectifs et d'agir en leur faveur), et les réalisations (les résultats effectivement obtenus). Cette articulation permet d'analyser l'autonomisation non pas comme un état fixe, mais comme un processus dynamique. Cette approche processuelle permet de dépasser les représentations victimisantes de ces femmes pour mettre en lumière les stratégies, les résistances et les capacités inventives qu'elles déploient dans des conditions de forte contrainte structurelle. L'agentivité n'est donc pas l'absence de contrainte, mais la capacité d'agir dans les contraintes, de les négocier, de les contourner, et parfois de les transformer. C'est précisément cette agentivité contraignante que nos données de terrain révèlent en la décentrant de ses postulats individualistes pour l'articuler avec les réalités collectives, communautaires et relationnelles dans lesquelles s'inscrivent les trajectoires observées. Aussi intéressante soit-elle pour notre analyse, cette approche ne nous permet pas d'examiner comment les femmes naviguent au sein de l'ensemble des vulnérabilités qui structurent leur vie. En effet, les femmes ne font pas face à une seule forme de discrimination, mais à un ensemble de vulnérabilités accumulées : genre, handicap, précarité culturelle et économique. Et c'est l'intersectionnalité (Kimberlé Williams Crenshaw, 2010; Élisabeth Harper, 2012) qui nous permet d'analyser cette situation. L'analyse des trajectoires des femmes se fait à travers la combinaison de plusieurs éléments et relations de pouvoir qui structurent leur identité. Mais ces axes ne s'additionnent pas mécaniquement. Ils se combinent pour produire des formes spécifiques d'exclusion, irréductibles à l'une de ses composantes, et que ni les politiques de genre, ni les politiques de handicap, ni l'identité culturelle, prises séparément, ne parviennent à saisir.

2. Résultats

L'analyse des six trajectoires recueillies révèle une diversité de chemins vers l'autonomie. Bien que chaque parcours soit unique, l'analyse croisée de ces expériences permet d'identifier trois axes structurants, transversaux à tous les cas. Ces axes ne constituent pas des étapes chronologiques strictement ordonnées, mais

plutôt des processus entrelacés, souvent simultanés, qui se renforcent mutuellement dans la construction d'une autonomie durable.

2.1. La prise de conscience de soi et le renforcement de l'estime de soi

Le premier axe structurant des trajectoires d'autonomisation est la prise de conscience de soi, c'est-à-dire le moment où la femme en situation de handicap cesse d'intérioriser son handicap comme une fatalité ou une disqualification sociale, et le reconfigure comme un défi à relever. Cette prise de conscience n'est pas un événement ponctuel, mais un processus graduel, souvent déclenché par une expérience de rejet, de marginalisation, ou, au contraire, par la rencontre d'un soutien externe significatif.

2.1.1. Refuser la place assignée

Certaines femmes décrivent un moment de rupture avec le statut de personne recevant de l'aide que leur entourage ou la société avait tendance à leur imposer. Pour la première enquêtée, cette prise de conscience s'est cristallisée très tôt au sein de la famille, où elle a choisi de prouver qu'elle pouvait vivre « comme tout le monde », sans traitement particulier. Son approche vise non seulement l'indépendance économique, mais aussi à gagner le respect :

Tout d'abord, même au sein de la famille, il faut se battre, car quand ils voient que vous ne vous battez pas, vous devenez un fardeau et alors vous vous rendez compte que vous pouvez être négligé. S'ils voient que, malgré votre handicap, vous vous battez, que vous parvenez à vous en sortir, vous gagnez encore le respect et l'amour de votre famille²⁰.

La cinquième enquêtée exprime une position similaire, articulée autour d'un refus explicite de la résignation : « *Ce n'est pas parce que j'ai un handicap que je ne vais pas me battre dans la vie. Non, je n'accepte pas ça. Je dois me battre comme tout le monde*²¹. »

²⁰ Cas 1 : célibataire, mère d'un enfant, Korhogo, avril 2024

²¹ Cas 5 : 37 ans, célibataire, mère de plusieurs enfants, Korhogo, avril 2024

Ces discours témoignent d'une subjectivation active, dans le sens où ces femmes ne se définissent pas par leur handicap, mais par leur capacité à agir malgré celui-ci. Ce processus de redéfinition de soi constitue la base à partir de laquelle se déploient d'autres formes d'autonomisation.

2.1.2 Le soutien externe comme catalyseur de la confiance en soi

Si la conscience de soi émerge souvent de l'intérieur, elle est fréquemment catalysée par un acteur externe : un membre de la famille, une association ou un cadre institutionnel qui offre une opportunité concrète de se voir différemment. Pour la première interviewée, c'est le président de l'association pour les personnes handicapées de Korhogo qui lui permet de reprendre ses études : « *Ensuite, grâce à mon président [de l'association], j'ai eu une autre chance de continuer, et je suis retournée en classe et ça a fonctionné en 2020* ²² ». Pour la sixième interviewée, c'est le geste d'un frère, l'envoi d'un réfrigérateur qui déclenche une trajectoire économique où elle n'avait rien à faire : « *J'étais chez moi, je n'avais rien à faire. Un jour, un frère m'a dit qu'il allait m'envoyer un frigo [...]. Quand il a envoyé le frigo, c'est là que j'ai commencé* ²³ . » Ces micro-opportunités matérielles ou relationnelles jouent un rôle de déclencheurs psychologiques : elles signalent à la femme que sa situation n'est pas immuable et que l'action est possible. Elles contribuent ainsi à la reconstruction d'un sentiment d'efficacité personnelle, central aux théories de l'autonomisation.

2.1.3. La maternité comme moteur d'identité

Pour plusieurs certaines femmes, en particulier celles qui élèvent leurs enfants seules, la maternité sert de puissant levier pour renforcer l'estime de soi. Être une mère active et responsable, contre toutes les attentes sociales, devient une preuve de capacité et une source de légitimité. La quatrième enquêtée, qui assume seule la responsabilité de ses enfants, sans soutien conjugal ou financier de la famille, exprime

²² Cas 1 : célibataire, mère d'un enfant, Korhogo, avril 2024

²³ Cas 6 : 55 ans, mère de famille, Korhogo, mars 2025

cette dynamique : « *Si tu n'as pas fait d'effort, qui va te donner quoi que ce soit ? Alors, il faut se battre pour pouvoir obtenir ce que l'on veut* ²⁴ . »

La sixième interviewée, pour sa part, exprime explicitement son engagement économique à transmettre une valeur à ses enfants : « *À cause de mes enfants, je fais tout cela pour les encourager à être indépendants eux-mêmes* ²⁵ . »

Loin d'être vécue comme une contrainte supplémentaire, la maternité se mobilise comme un ancrage identitaire fort, qui donne sens à l'effort et soutient la résilience face aux défis quotidiens.

2.1.4. La reconnaissance sociale comme horizon de l'estime de soi

La troisième enquêtée, dont le parcours est marqué par une inclusion sociale réussie, illustre particulièrement bien le lien entre la reconnaissance par les autres et le renforcement de l'estime de soi : « *Eh bien, ce qui me motive : quand vous êtes parmi des gens comme ça et que vous vous sentez à l'aise malgré votre handicap, les gens vous voient, vous êtes aussi heureux qu'eux de toute façon, ça me donne même du courage* ²⁶ . »

Ce témoignage met en lumière que l'estime de soi ne se construit pas dans l'isolement, mais dans l'interaction sociale. Être perçu comme une personne « normale », capable et active est un facteur déterminant de motivation. La sixième interviewée exprime ce besoin de manière encore plus directe : « *Encouragez-nous simplement, en nous montrant que nous sommes comme tout le monde. Le moral est meilleur, vous savez* ²⁷ . »

Ces données soulignent que l'autonomisation des femmes en situation de handicap ne peut se réduire à une question d'accès aux ressources matérielles : elle

²⁴ Cas 4 : 49 ans, pas de soutien conjugal, Korhogo, mars 2025

²⁵ Cas 6 : 55 ans, mère de famille, Korhogo, mars 2025

²⁶ Cas 3 : 32 ans, mariée, mère, Korhogo, mars 2025.

²⁷ Cas 6 : 55 ans, mère de famille, Korhogo, mars 2025

implique nécessairement une transformation des représentations sociales et une reconnaissance de leur pleine humanité.

2.2. L'acquisition de compétences et la formation professionnelle

Le deuxième axe structurant est celui de la formation et de l'acquisition de compétences, qui, dans tous les cas analysés, constitue le principal levier pour accéder à une autonomie économique durable. Face aux obstacles éducatifs, aux interruptions de parcours professionnels et à la discrimination à l'embauche, la formation professionnelle apparaît comme un chemin important vers l'émancipation, à la fois pragmatique et symbolique.

2.2.1. Parcours scolaires interrompus, mais non abandonnés

Presque toutes les enquêtées ont connu une scolarisation discontinue, marquée par des interruptions dues à des contraintes financières, des difficultés liées aux handicaps ou à l'absence de structures de soutien adaptées. La première enquêtée a dû reprendre ses études à l'âge adulte après avoir abandonné en classe de troisième, tandis que la cinquième a interrompu sa scolarité au même niveau en raison du manque de ressources. La deuxième a arrêté en sixième, la quatrième en première. Seule la troisième interviewée a atteint le niveau BTS (Bac +2), dans un parcours néanmoins marqué par des difficultés financières. Ces parcours éducatifs fragmentés révèlent l'intersection du handicap, de la pauvreté et du genre comme triple facteur de décrochage. Ils illustrent également subtilement la résilience de ces femmes, qui ont réussi à développer des stratégies alternatives de formation et d'intégration face aux barrières systémiques.

2.2.2. La formation professionnelle comme voie de substitution et d'émancipation

Face aux limitations de l'enseignement formel, la formation professionnelle émerge comme le chemin privilégié vers l'émancipation. Les professions généralement choisies sont la coiffure, la couture, l'informatique et la dactylographie. Ces professions sont choisies avec discernement, en tenant compte des contraintes

physiques imposées par le handicap. La deuxième interviewée explique clairement ce raisonnement adaptatif : « *J'ai vu mon handicap, alors j'ai dit qu'il fallait que j'apprenne la couture*²⁸. »

La première enquêtée suit une trajectoire pluridisciplinaire, en apprenant la coiffure, la dactylographie et l'informatique, avant de gérer un cybercafé appartenant aux personnes en situation de handicap pendant sept ans. La cinquième enquêtée, en revanche, investit dans la formation continue après plusieurs années d'activité, obtenant un certificat de participation qui renforce sa crédibilité professionnelle. Cette approche de professionnalisation continue reflète un désir de surmonter les limites imposées par une formation initiale contrainte.

2.2.3. Les modalités de financement de la formation : entre la famille, les associations et l'autofinancement

La question du financement de la formation est importante dans les trajectoires analysées. Les répondantes s'appuient sur plusieurs sources en fonction des étapes de leur parcours. La famille joue un rôle prépondérant dans la formation initiale : la deuxième enquêtée bénéficie d'une formation initiale financée par ses parents, avant de prendre en charge elle-même les suivantes. La cinquième obtient ses premières machines à coudre grâce à l'aide de sa famille lors de son installation. La troisième interviewée, dont la scolarité a presque pris fin, est soutenue par son mari et sa famille élargie.

Les associations constituent également une ressource essentielle, notamment grâce à l'accès à des prêts sans intérêt, comme le prouve la cinquième interviewée : « *Actuellement, l'association nous aide avec des prêts que nous remboursons et ils sont sans intérêt*²⁹. »

Enfin, plusieurs répondantes ont eu recours à des mécanismes institutionnels occasionnels, à la microfinance, aux filets de sécurité sociale et aux subventions

²⁸ Cas 2 : 37 ans, célibataire, mère de plusieurs enfants, Korhogo, avril 2024

²⁹ Cas 5 : 48 ans, mère de famille, Korhogo, mars 2025

d'opérateurs privés. Bien qu'ils ne suffisent pas à transformer structurellement les conditions d'accès à la formation, ces soutiens représentent des opportunités concrètes pour élargir les capacités économiques (quatrième enquête).

2.2.4. La réinvention professionnelle comme stratégie de résilience

La capacité de se réinventer professionnellement face aux incertitudes de la vie est une caractéristique de plusieurs trajectoires. Après une grossesse, une maladie ou une situation économique défavorable, certaines femmes parviennent à se repositionner et à s'engager dans des activités génératrices de revenus. La cinquième interviewée, contrainte d'interrompre son activité de couture pendant une grossesse, a temporairement géré un point Orange Money pendant cinq ans avant de revenir à son métier d'origine. La première interviewée, confrontée à des échecs économiques successifs (fermeture du cybercafé, difficultés de l'association), maintient néanmoins son activité professionnelle et finit par rejoindre la fonction publique. Quant à la sixième interviewée, elle élargit progressivement son éventail d'activités, passant du réfrigérateur à la cabine téléphonique, puis à la vente d'eau, en fonction des opportunités disponibles.

Ces capacités à se réinventer illustrent une forme d'identité et de plasticité professionnelles qui constitue une compétence acquise en soi, non enseignée dans la formation formelle, mais développée dans l'expérience quotidienne de la contrainte.

2.3. Intégration socio-économique et réappropriation de l'identité

Le troisième axe structurant articule deux dimensions apparemment distinctes, mais profondément interconnectées : l'intégration dans des circuits économiques formels ou informels d'une part, et la réappropriation d'une identité sociale valorisée d'autre part. Pour les femmes en situation de handicap, l'accès au travail n'est pas seulement une source de revenus, c'est un vecteur de reconnaissance, de légitimité sociale et de redéfinition de soi.

2.3.1. Modes d'intégration diversifiés, entre économie formelle et informelle

Les trajectoires d'intégration socio-économique des six femmes interrogées illustrent une grande diversité de modalités, allant de l'emploi salarié dans le secteur public à l'économie informelle de subsistance. Deux d'entre elles ont réussi à intégrer la fonction publique : la première au ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, tandis que la troisième a été recrutée grâce à un processus de sélection exceptionnel en tant que secrétaire administrative. Cette intégration institutionnelle représente l'aboutissement d'un long processus d'accumulation de compétences et constitue une forme de reconnaissance symbolique : *« Eh bien, de toute façon, j'aimais ce travail, mais c'est grâce au recrutement exceptionnel que je suis ici aujourd'hui³⁰. »* Pour les autres enquêtées, l'intégration se fait principalement dans l'économie informelle, à travers des activités telles que la couture, la coiffure, le petit commerce ou les services (cabine téléphonique, Orange Money). Ces activités, bien que précaires, constituent des espaces essentiels d'indépendance économique et de visibilité sociale.

2.3.2. La pluriactivité comme stratégie d'autonomisation

Un trait commun à plusieurs trajectoires est la pluriactivité : la combinaison de multiples sources de revenus comme stratégie de sécurité économique face à l'instabilité. La troisième enquêtée combine son travail de fonctionnaire avec la coiffure et la vente sur le marché. La quatrième diversifie ses activités selon les saisons, combinant la vente de pistaches, de maïs, de riz et d'arachide. La deuxième combine la couture et la vente de mercerie. La sixième passe de la vente de jus à la cabine téléphonique, puis à la vente d'eau. Cette multi-activité n'est pas vécue comme une précarité contrainte, mais comme une intelligence économique adaptative. Cela révèle une capacité à lire l'environnement économique local et à saisir les opportunités disponibles, en l'absence de filets de sécurité formels. La deuxième enquêtée illustre cette saisonnalité opportuniste : *« Souvent pendant les périodes*

³⁰ Cas 3 : 32 ans, mariée, mère, Korhogo, mars 2025.

festives, parce qu'il n'y a pas de marché, et à d'autres moments, c'est un peu, un peu³¹. »

2.3.4. L'engagement associatif comme espace de réappropriation identitaire

L'intégration socio-économique à elle seule ne suffit pas à atteindre une autonomisation complète. Les données recueillies montrent que l'engagement associatif joue un rôle essentiel dans la réappropriation identitaire des femmes en situation de handicap. Loin d'être un simple réseau de solidarité économique, l'association constitue un espace de transformation personnelle, de reconnaissance mutuelle et de production d'un discours collectif sur les droits des femmes en situation de handicap. La première enquêtée, qui est militante depuis 1992, a fondé une association dont les objectifs vont bien au-delà de l'intégration professionnelle : *« Les objectifs sont de rassembler les femmes en situation de handicap, de les organiser, de défendre nos droits et de les aider à poursuivre des carrières que leur handicap leur permet³². »*

La troisième enquêtée attribue un rôle fondamental à l'association dans son propre parcours : *« Je veux dire à toutes les femmes en situation de handicap d'avoir confiance en elles, de prendre leurs activités au sérieux, et de prendre l'association au sérieux, car grâce à l'association, nous sommes ici ³³. »* L'association fonctionne ainsi comme un troisième espace entre la sphère privée (famille) et la sphère publique (marché du travail, institutions), où les femmes en situation de handicap peuvent collectivement développer une représentation positive d'elles-mêmes et revendiquer une place légitime dans la société. Ce processus de réciprocité entre le soutien reçu et le soutien donné consolide un sentiment de légitimité sociale. L'autonomisation devient alors un processus collectif, ancré dans des dynamiques de solidarité.

³¹ Cas 2 : 37 ans, célibataire, mère de plusieurs enfants, Korhogo, avril 2024

³² Cas 1 : célibataire, mère d'un enfant, Korhogo, avril 2024

³³ Cas 3 : 32 ans, mariée, mère, Korhogo, mars 2025.

2.3.5. Réappropriation de l'identité : du stigmaté à la ressource

L'une des dimensions sérieuses de l'intégration socio-économique réussie est la transformation de la relation à la déficience elle-même. Plusieurs enquêtées décrivent un processus par lequel le handicap, initialement vécu comme un stigmaté et une source de honte, est progressivement réapproprié comme une caractéristique parmi d'autres, voire comme un élément constitutif d'une identité forte et affirmée. La première enquêtée incarne ce retournement : d'une personne « vue avec son handicap », elle devient un modèle d'engagement pour d'autres femmes. La cinquième, qui plaide pour la création de centres de formation dédiés aux femmes en situation de handicap, s'affirme comme une voix collective ancrée dans l'expérience vécue :

Si nous pouvons les aider économiquement en leur accordant toujours des prêts pour qu'elles puissent vraiment s'engager dans le commerce ou créer de petites entreprises, ce serait bien. Et puis s'ils peuvent créer des centres de formation pour ces femmes handicapées et ces filles handicapées aussi³⁴.

La quatrième interrogée, dont le niveau d'éducation est le plus bas du corpus, exprime une conscience politique de la marginalisation des femmes handicapées et un désir d'inclusion systémique : « Toute activité que nous faisons, qui implique la femme handicapée, c'est mon souhait³⁵. » Ces déclarations témoignent d'une réappropriation de l'agentivité sociale. Ces femmes ne se positionnent plus simplement comme bénéficiaires des programmes d'aide, mais comme actrices de leur propre inclusion et porteuses d'un projet collectif de transformation sociale.

2.3.6. Des obstacles structurels persistants

Si les trajectoires analysées démontrent une réelle capacité d'autonomisation, elles révèlent également des obstacles structurels qui limitent leur portée. La mobilité reste un défi constant, en particulier l'accès à des moyens de transport adaptés. La première enquêtée résume ce problème : « *Pour l'instant, ça va, mais le défi, ce sont*

³⁴ Cas 5 : 48 ans, mère de famille, Korhogo, mars 2025

³⁵ Cas 4 : 49 ans, pas de soutien conjugal, Korhogo, mars 2025

les motos elles-mêmes. Chacune veut sa propre moto ³⁶ . »

Par ailleurs, l'accès au financement formel reste également très limité. Les tentatives d'établir des instruments collectifs d'épargne et de crédit, tels que les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) mentionnées par la première enquêtée sont entravées par les faibles revenus des membres et le manque de soutien technique. Ces limites révèlent que l'autonomisation individuelle, aussi réelle soit-elle, ne peut se déployer pleinement sans un environnement institutionnel favorable : politiques d'inclusion économique, accessibilité des espaces publics, mécanismes de microfinance adaptés et reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap.

3. Discussion

La discussion qui suit vise à interpréter les principales conclusions de l'analyse en les confrontant aux travaux existants, à identifier les contributions spécifiques à la lumière de la littérature francophone sur le handicap, le genre et l'autonomisation dans le contexte africain, et à mettre en lumière les tensions et paradoxes que nos données révèlent. Au-delà d'une sociologie de l'expérience, ces trajectoires soulèvent des questions fondamentalement anthropologiques : la manière dont une société définit la personne et fixe les seuils de son accomplissement, le statut symbolique du corps et de ses anomalies, et la manière dont le handicap n'est pas donné comme un fait biologique, mais institué comme une condition sociale. C'est cette double lecture, sociologique et anthropologique, que nous proposons de mener.

3.1. La conscience de soi : entre rupture biographique et reconstruction identitaire

3.1.1. Le handicap comme épreuve biographique

Les trajectoires des femmes analysées dans ce texte montrent que le handicap est une « épreuve » pour les femmes qui le portent. L'épreuve est utilisée ici dans le sens que lui donne Danilo Martuccelli (2006). Ce n'est pas n'importe quelle difficulté individuelle, mais un défi socialement construit et inégalement réparti auquel les

³⁶ Cas 1 : célibataire, mère d'un enfant, Korhogo, avril 2024

femmes sont appelées à faire face et par lequel elles sont évaluées. Pour ces femmes, cette épreuve a une dimension doublement stigmatisante : elle affecte à la fois le corps, siège de la féminité normative dans la culture Sénoufo, et le statut social, dans une société où la valeur reconnue à une femme reste largement indexée à ses capacités reproductives et productives. Selon l'analyse intersectionnelle, le genre et le handicap ne s'additionnent pas simplement, mais se co-constituent, produisant une position sociale spécifique qui est irréductible à l'expérience des femmes valides ou des hommes en situation de handicap. Ce défi prend toute sa signification lorsqu'il est lié à la conception de la personne qui prévaut dans de nombreuses sociétés ouest-africaines. L'anthropologie de la personne en Afrique noire (Germaine Dieterlen, 1973) a montré que le statut de personne à part entière n'est pas reçu à la naissance : il est progressivement acquis à travers une série de seuils socialement institués. Cela inclut l'attribution de nom, l'initiation, le mariage, l'accouchement et l'accès à la séniorité, qui font de l'individu un membre à part entière de la communauté. Dans ce contexte, la femme dont le corps l'exclut des marqueurs canoniques de l'accomplissement (mariage, maternité, contribution productive) n'est pas seulement stigmatisée : elle est maintenue en dessous de la pleine personnalité sociale. L'épreuve du handicap n'est donc pas seulement biographique ; elle est aussi ontologique, en ce sens qu'elle suspend l'atteinte de la pleine personnalité. Cette suspension trouve sa traduction la plus précise dans la notion de liminalité. Robert Francis Murphy (1990) suggère de considérer le handicap comme une liminalité permanente. En effet, pour lui, la personne en situation de handicap reste dans l'entre-deux, ni complètement exclue ni pleinement intégrée, bloquée à un seuil qu'elle ne peut franchir. Les parcours d'émancipation que nous décrivons peuvent ainsi être réinterprétés comme des tentatives d'échapper à cet entre-deux, de compléter, par des moyens alternatifs (travail, engagement associatif), la transition que les parcours ordinaires (mariage, maternité) leur refusent. De plus, la profondeur du stigmate tient moins à la déficience fonctionnelle qu'au sens qui lui est attribué. L'anthropologie du handicap (Charles Gardou et François Laplantine, 2014) montre que la manière dont une société traite ses membres en

situation de handicap est étroitement liée aux théories locales de la causalité du malheur. Selon que le handicap est interprété comme une punition ancestrale, l'effet de la sorcellerie, une volonté divine, ou une simple coïncidence, la perception de la personne et sa marge de réhabilitation varient radicalement. Ces analyses anthropologisent la lecture de Erving Goffman (1975), prolongée dans la littérature francophone par Charles Gardou (2012), pour qui le stigmaté produit une « identité abîmée » continuellement négociée en interaction. Le handicap visible place ces femmes parmi les « discréditées » plutôt que les « discréditables », car leur stigmaté n'est pas dissimulable ; elles sont immédiatement exposées aux regards disqualifiants et à la recherche de sens qu'il déclenche dans leur entourage. Toutefois, nos données montrent que la négociation de ce stigmaté n'est pas seulement défensive, mais aussi constitutive d'une nouvelle subjectivité, d'une relation à soi reconstruite à partir de l'épreuve et non malgré elle. Plusieurs femmes enquêtées décrivent explicitement ce tournant par lequel elles cessent d'intérioriser le regard dévalorisant des autres pour devenir des sujets actifs. On reconnaît ici ce que François Dubet (1994) appelle la logique de subjectivation, ce travail réflexif par lequel l'acteur se distancie des rôles qui lui sont assignés pour s'affirmer comme le sujet de sa propre histoire.

3.1.2. Le rôle du soutien relationnel dans la reconstruction de soi

Nos résultats confirment et prolongent les travaux de Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli (2007) sur l'importance des « espaces de sollicitude » dans la reconstruction identitaire des individus vulnérables. Pour les femmes en situation de handicap à Korhogo, ces espaces prennent diverses formes. Par exemple, il y a la famille bienveillante qui refuse de considérer sa fille en situation de handicap comme un fardeau, l'association qui offre un espace de reconnaissance mutuelle, ou le président de l'association qui ouvre une opportunité là où il n'y en avait pas. Ces figures de soutien relationnel jouent le rôle de « passeurs biographiques » (Daniel Thin, 2009) qui ne se contentent pas de fournir une aide matérielle occasionnelle, mais permettent à ces femmes de se projeter différemment et de mobiliser des

ressources qu'elles n'auraient pas identifiées elles-mêmes. Il convient de souligner que cette centralité du lien n'est pas un trait conjoncturel, mais renvoie à la constitution relationnelle de la personne que l'ethnographie africaine a longtemps documentée. Si une personne s'épanouit à travers et au sein de ses réseaux familiaux, amicaux, ou communautaires, alors être ostracisé de ces réseaux signifie être empêché d'exister socialement ; et être réintégré dans ceux-ci signifie retrouver une part de soi. Les espaces de sollicitude ne fournissent donc pas seulement des ressources, mais réintègrent également ces femmes dans le tissu relationnel qui, localement, constitue la personne. Nous comprenons donc que la reconstruction de soi est indissociable de la reconstruction du lien. Cette dimension relationnelle de l'autonomisation contraste avec les approches libérales de l'autonomisation, qui tendent à valoriser l'effort individuel au détriment des conditions sociales de sa possibilité. Elle s'aligne, en revanche, avec les théories de l'autonomie relationnelle (Catriona Mackenzie et Natalie Stoljar, 2000) et l'approche du *care* en sciences sociales, notamment les travaux de Patricia Paperman et Sandra Laugier (2005), pour qui l'interdépendance n'est pas l'opposé de l'autonomie, mais sa condition même.

Dans le contexte ouest-africain, cette interdépendance s'articule avec les valeurs communautaires de solidarité et d'entraide qui structurent les sociétés à économie morale. Cependant, il est important de ne pas idéaliser ces mécanismes. La logique du don décrite par Mauss est inextricablement liée à l'obligation et à la réciprocité : donner engage à recevoir et, surtout, à rendre. Cependant, la femme en situation de handicap considérée comme incapable de rendre, de contribuer économiquement, de se marier ou d'avoir des enfants, risque de se retrouver piégée dans une relation de don asymétrique qui, loin de la reconnaître, l'établit comme une débitrice perpétuelle et renforce sa position de « fardeau ». Ainsi, la même économie morale qui peut soutenir peut aussi subordonner. Dans le cas des femmes de notre corpus, ce qui distingue les solidarités véritablement émancipatrices, c'est qu'elles font partie d'un circuit de réciprocité, qui leur permet de donner à leur tour, au sein

de l'association. Elles restaurent ainsi leur dignité, que la simple assistance, même bienveillante, tend à leur refuser.

3.2. Formation professionnelle : entre capital humain et émancipation

3.2.1. La formation comme outil d'émancipation en marge du système

Les trajectoires analysées révèlent que la formation professionnelle est un acte d'émancipation. Pour les femmes, la formation n'est pas seulement une acquisition de compétences techniques, mais aussi une prise de conscience qui transforme leur relation à elles-mêmes et à la société. Ce processus est particulièrement visible dans les trajectoires des personnes interrogées qui, grâce à la formation, n'acquièrent pas seulement un métier, mais construisent une nouvelle légitimité sociale et redéfinissent leur place dans la communauté. Généralement, cette formation se déroule en dehors des systèmes éducatifs formels, dans des espaces informels ou semi-formels, tels que les ateliers de couture, les salons de coiffure et les programmes de formation communautaire. Ainsi, loin d'être un simple palliatif, la formation informelle constitue, dans de nombreuses sociétés ouest-africaines, un mode dominant et légitime de transmission des connaissances. Pour les femmes que nous avons étudiées, cette informalité ne diminue pas la valeur émancipatrice de la formation.

3.2.2. Les inégalités d'accès à la formation : une question de justice sociale

La pluralité des obstacles financiers, physiques, familiaux à la formation que nos données mettent en lumière s'inscrit dans ce que François Dubet (2010) appelle les inégalités de positions. Celles-ci ne dépendent pas uniquement des caractéristiques individuelles, mais de la structure même des positions sociales disponibles et de leur accessibilité différenciée. Pour les femmes en situation de handicap à Korhogo, l'accès à la formation est structurellement entravé par l'intersection de la pauvreté, du genre et du handicap, ce qui réduit considérablement leur éventail de possibilités. Ce qui limite l'autonomisation de ces femmes n'est pas l'absence de volonté ou de capacité intrinsèque, mais l'insuffisance des capacités, c'est-à-dire les libertés réelles d'atteindre ce qu'elles ont raison de valoriser. La

formation professionnelle apparaît ainsi comme un vecteur d'expansion des capacités, mais l'accès reste profondément inégal en l'absence de politiques publiques proactives.

3.3. Intégration socio-économique et réappropriation identitaire : les paradoxes de l'autonomie

3.3.1. L'économie informelle comme un espace ambivalent d'autonomisation

La prédominance de l'économie informelle dans les trajectoires d'intégration de nos répondantes (petit commerce, artisanat, services de proximité) fait partie d'une réalité bien documentée par la sociologie économique africaine. Cette économie, en Afrique subsaharienne, n'est pas une économie de solutions de fortune ou de marginalité résiduelle. C'est un espace structuré de production, d'échange et de socialisation, qui suit ses propres logiques et produit ses propres formes de régulation sociale. Pour les femmes en situation de handicap de Korhogo, cet espace représente à la fois une opportunité d'intégration, en l'absence d'accès aux marchés du travail formels, et une limitation, car il ne garantit pas la protection sociale, des revenus stables ou la reconnaissance institutionnelle. Cette ambivalence de l'économie informelle en tant qu'espace d'autonomisation s'aligne avec les analyses de Christine Verschuur et Fenneke Reysoo (2005) sur les relations entre le genre, l'économie et le développement en Afrique. Ces auteurs montrent que, bien que les femmes investissent massivement dans l'économie informelle, elles le font souvent dans des conditions qui reproduisent les inégalités de genre : confinées à des activités à faible valeur ajoutée, mal protégées légalement et affaiblies par le poids des tâches domestiques. Pour les femmes en situation de handicap, ces inégalités sont aggravées par des obstacles liés à la mobilité et à l'accès aux espaces de marché.

3.3.2. Engagement associatif : entre capital social et transformation des normes

L'engagement associatif, présent dans presque toutes les trajectoires analysées, mérite une attention particulière. Cela correspond à ce que Pierre Bourdieu (1980) nomme le capital social, qui se compose de ressources actuelles ou potentielles

découlant de la détention d'un réseau stable de relations. Il ne se limite pas à une dimension strictement instrumentale, mais forme un espace de création de normes et de transformation identitaire.

En effet, les associations de femmes en situation de handicap à Korhogo ne se contentent pas de faciliter l'accès aux ressources économiques (prêts, formations, marchés). Elles constituent des espaces de production d'un discours contre-social sur le handicap féminin, où les femmes développent collectivement une représentation alternative d'elles-mêmes. Elles ne se voient pas uniquement comme des individus à assister, mais comme des agents de leur propre développement. Ce processus correspond à la notion de parité de participation évoquée par Nancy Fraser (2011), soit la capacité de participer à la vie sociale à titre d'égal, condition préalable à toute justice sociale. L'association devient ainsi un espace pour pratiquer et apprendre cette parité, dans un contexte social qui, autrement, la nie. Les organisations de femmes en Afrique de l'Ouest constituent des « espaces intermédiaires » entre la sphère domestique et la sphère publique, permettant aux femmes de développer des compétences en prise de parole, en négociation et en leadership qui transforment progressivement leur position sociale. D'un point de vue anthropologique, l'association fonctionne également comme un organe de reconnaissance qui remplace partiellement les groupes de statut traditionnels, tels que la famille, la classe d'âge et les groupes d'initiation. Elle confère un sentiment d'appartenance et de statut là où les institutions coutumières les en privaient, rétablissant ainsi aux femmes handicapées un chemin vers la personnalité sociale.

3.3.3. Réappropriation de l'identité : du stigmaté à la ressource

L'une des leçons les plus frappantes de notre analyse est la capacité des femmes à réaliser ce que Erving Goffman (1975) appellerait une « gestion active et créative du stigmaté ». Elles ne s'engagent pas dans la dissimulation ou la honte de leur handicap, mais elles se réapproprient de leur différence comme un élément constitutif d'une identité forte et affirmée. Ce processus de renversement du stigmaté, de déstigmatisation, nécessite d'être éclairé par l'anthropologie symbolique du corps.

Pour Mary Douglas (1971 [1966]), ce qui est menaçant, ce n'est pas le corps déficient en lui-même, mais l'anomalie qu'il introduit dans les classifications sociales. Ainsi, le corps « hors norme » est perçu comme dangereux parce qu'il brouille l'ordre des catégories. Renverser le stigmate signifie effectuer un travail culturel distinct sur ces classifications, c'est-à-dire convertir l'anomalie en une singularité valorisée, faire du corps marqué un porteur de distinction plutôt qu'une tache. Dans nos données, ce travail s'aligne avec les valeurs locales de dignité, de travail et de responsabilité familiale, qui fournissent les matériaux pour une re-signification positive. Cette inversion n'est pas sans tension. Nos données révèlent en effet une injonction paradoxale à laquelle ces femmes sont soumises. Dans la société, elles doivent prouver leur valeur sociale par l'autonomie économique. Cela les conduit à internaliser des normes productivistes qui les exposent à une double pression, tout en restant ancrées dans des normes traditionnelles de féminité qui valorisent la dévotion maternelle et la discrétion. Plutôt que de réduire cette tension à une simple contradiction à surmonter, l'anthropologie de l'agentivité nous invite à reconnaître la texture même de leur action. L'agentivité n'est pas simplement synonyme de résistance aux normes. Elle peut consister à habiter, déployer et recomposer simultanément plusieurs ordres normatifs. Ces femmes ne se contentent pas de s'opposer aux assignations traditionnelles ; elles les réinterprètent et les subvertissent, combinant l'éthique moderne de l'autonomie avec celle de la féminité respectable en une position nouvelle.

Conclusion

Ce texte est une analyse des ressorts socio-anthropologiques des trajectoires d'autonomisation des femmes en situation de handicap à Korhogo. Nous sommes partis de l'observation d'une double discrimination fondée sur le genre et le handicap dans un contexte socio-culturel sénoufo particulièrement restrictif. Nous avons cherché à éclaircir le processus par lequel certaines femmes parviennent à surmonter ces obstacles et à bâtir une existence digne, autonome et reconnue par la société.

L'analyse croisée de six récits biographiques, menée à la lumière des théories de l'autonomisation et de l'intersectionnalité, a révélé trois processus structurants et interdépendants. Il est noté que l'autonomisation des femmes en situation de handicap n'est ni un état final ni un parcours individuel, mais un processus dynamique, situé et fondamentalement relationnel. Elle ne se produit pas en isolement, mais au sein et à travers des relations familiales, associatives et institutionnelles qui offrent des ressources, des opportunités et des espaces de reconnaissance. Comme le souligne Alain Caillé (2007) dans sa réexamination anthropologique du don, toute autonomie est en réalité une forme d'interdépendance reconnue et valorisée. Ces femmes sont autonomes non pas malgré leurs liens, mais grâce à eux. Dans cet univers social où une personne s'épanouit à travers ses affiliations et sa capacité à donner, son émancipation équivaut à une (re)conquête du statut de personne à part entière. Cette émancipation est aussi éminemment politique, en ce sens qu'elle implique des rapports de pouvoir et des enjeux de reconnaissance sociale. En construisant leur autonomie, ces femmes ne se contentent pas de s'adapter à un système social qui les marginalise. Elles le contestent, le négocient et, dans certains cas, le transforment. Leurs trajectoires peuvent être lues comme des actes de résistance quotidienne au sens de James C. Scott (2008), c'est-à-dire comme des formes discrètes, mais réelles de contestation des normes sociales dominantes, qui produisent des effets tangibles sur les représentations collectives du handicap féminin à Korhogo. Cependant, il faut s'abstenir de le voir comme une pure opposition : leurs actions relèvent autant de la résistance que de la réappropriation créative des normes locales, qu'elles déplacent subtilement de l'intérieur. C'est cette ambivalence, résister en se conformant, se conformer en déplaçant, qui constitue l'originalité anthropologique de leurs parcours.

Bibliographie

BERTAUX Daniel, 2016, Le récit de vie. Paris, Armand Colin « 128 ».

BOURDIEU Pierre, 1980, « Le capital social : notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales, 31, 2-3.

BREVIGLIERI Marc et CICCHELLI Vincenzo, 2007, Adolescence méditerranéennes. L'espace public à petits pas, Paris, INJEP-L'Harmattan, Collection Débats Jeunesses.

CAILLÉ Alain, 2007, Anthropologie du don : le tiers paradigme. Paris, La Découverte.

CALVEZ Marcel, 1994, « Le handicap comme situation de seuil : éléments pour une sociologie de la liminalité ». Sciences sociales et santé, 12(1), p. 61-88.

CRENSHAW Kimberlé Williams, 2010, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », In VERSCHUUR Christine, 2010, Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes, Genève, Cahiers Genre et Développement, n° 7, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, p. 133-154.

DIETERLEN Geramine (Éd.), 1973. La notion de personne en Afrique noire, Paris, Éditions du CNRS.

DOUGLAS Mary, 2001, De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou (A. Guérin, Trad.), Paris, La Découverte.

DUBET François, 1994, Sociologie de l'expérience, Paris, Seuil.

DUBET François, 2010, Les places et les chances : repenser la justice sociale, Paris, Seuil.

FRASER Nancy, 2011, Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution, Paris, La Découverte/Poche.

GARDOU Charles et LAPLANTINE François, 2014. « Les savoirs de l'anthropologie ». In GARDOU Charles, Handicap, une encyclopédie des savoirs (p. 43-60). Paris, Erès. <https://doi.org/10.3917/eres.gardo.2014.01.0043>.

GARDOU Charles, 2012, La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule, Paris, Éres.

GOFFMAN Erving, 1975, Stigmate : les usages sociaux des handicaps (A. Kihm, Trad.). Éditions de Minuit. (Édition originale 1963).

HARPER Elizabeth, 2012, Regards sur l'intersectionnalité, Collection Études et analyses ; n° 44, Publ. en collab. avec : Relais-femmes.

KABEER Naila, 2003. « Réflexions sur la mesure de l'« empowerment » des femmes », in VERSCHUUR Christine et REYSOO Fenneke, 2003, Genre, pouvoirs et justice sociale, Cahiers Genre et Développement, n°4, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, pp. 253-274, DOI : 10.4000/books.iheid.5686.

KAUFMANN Jean-Claude, 1996, L'entretien compréhensif, Paris, Nathan.

KOUASSI Koffi Noël, GOIN BI Zamblé Théodore, ETTIEN Ablan Anne-Marie, SÉKONGO Yélé, 2022, « Le handicap comme frontière et marge sociales : l'expérience de parents d'enfants en situation de handicap à Korhogo », Kafoudal, Revue des Sciences Sociales, n° 2, p. 113-129

MACKENZIE Catriona et STOLJAR Natalie, 2000, Relational Autonomy. Feminist Perspectives on Autonomy, Agency and the Social Self, Oxford, New York, Oxford University Press.

MARTUCCELLI Danilo, 2006, Forgé par l'épreuve : l'individu dans la France contemporaine. Paris, Armand Colin.

MURPHY Robert Francis, 1990, Vivre à corps perdu, Paris, Plon, Coll. « Terre Humaine ».

PAPERMAN Patricia et LAUGIER Sandra, eds., 2005, Le souci des autres. Éthique et politique du care, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

RIDDE Valéry, COULIBALY Abdourahmane, GAUTIER Lara, 2023, Les études de cas. LIEPP, Fiche méthodologique n°11.

SCOTT James C., 2019, La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne, Paris, Amsterdam éditions, traduit de l'anglais par Olivier Ruchet, préface de Ludivine Bantigny.

THIN Daniel, 2009, « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires ». Informations sociales, 2009/4 n° 154, p.70-76. DOI : 10.3917/inso.154.0070. URL : <https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-70?lang=fr>.

VERSCHUUR Christine et FENNEKE Reyssoo, éd., 2005. Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations, Genève, Graduate Institute Publications, L'Harmattan, 2005. doi:10.4000/books.iheid.5689.